



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Juin 2024



Le mot du Maire

Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Par un nouveau tract, rédigé le 1er juin, et distribué dans quelques boîtes à lettres du village 15 jours plus tard, les Amis de Touramont reviennent sur le mot que je vous ai adressé, et paru dans le précédent TU. Par ce document, dont je n'ai d'ailleurs pas été destinataire, ils souhaitent manifestement continuer la polémique sur le futur lotissement communal prévu au lieu-dit Touramont.

En plein accord avec la municipalité, j'ai décidé de répondre une dernière fois à ces personnes. Ayant bien mieux à faire que de me complaire dans des discussions stériles, je ne vous reparlerai de ce dossier de lotissement, dans le TU, que pour vous faire part des décisions de justice qui auront été prononcées et de l'avancement des travaux que nous entreprendrons.

Quelques points que je relève dans ce tract :

Oui, lors de l'audience au tribunal administratif de Besançon, le rapporteur public s'est, dans un premier temps prononcé en faveur de l'annulation du projet de lotissement. Mais ce que les Amis de Touramont ne vous ont pas dit, et pour cause, c'est que, sur intervention de notre avocat, nous avons porté à connaissance du juge que la zone est bien à urbaniser et que notre PLU n'a pas besoin d'être révisé pour l'opération ! Le rapporteur public n'avait sans aucun doute pas pris connaissance de ces éléments figurant dans nos mémoires. En tout état de cause, le juge a débouté les Amis de Touramont sur tous les points, sans exception, soulevés par ces derniers. Et malgré cela, nos opposants ont saisi la cour administrative d'appel de Nancy.

Oui notre village fonctionne encore avec les deux PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) de Meroux et de Moval. C'est le Préfet, lors de la fusion des deux communes, qui nous a conseillé de ne pas réengager l'écriture d'un PLU unique, pour les raisons suivantes :

Nos deux PLU étaient relativement récents, une dizaine d'années, et ils étaient très proches l'un de l'autre ;

Se lancer dans l'écriture d'un nouveau PLU prend du temps, environ 3 ans, et a un coût, environ 30 000 euros ;

Les communes du territoire doivent être amenées dans un futur proche à s'engager sur un PLU ou PLUi (PLU intercommunal).

Vous comprendrez que, dans ces conditions, nous avons choisi de ne pas revenir sur nos PLU lors de ce mandat.

Qui, dans notre village, peut dire que je refuse de dialoguer ? La porte de mon bureau, à la mairie, est toujours ouverte, et je reçois chaque semaine de nombreux habitants pour parler de tous les sujets les concernant.

Lors des manifestations dans le village, je passe mon temps à discuter avec le plus grand nombre d'entre vous. J'aime ça, même si on n'est pas toujours d'accord !

J'ai reçu les Amis de Touramont lors de l'élaboration du projet à plusieurs reprises et nous avons même revus les esquisses pour mieux répondre à leurs sollicitations. Notre dernière rencontre a été écourtée, puisque le dialogue n'était pas

constructif leur seule attente portait finalement sur le retrait du projet de lotissement. Pour eux, il n'y avait pas d'autres voies possibles que l'abandon pur et simple de ce lotissement.

Il y a quelques mois, deux membres de leur association ont assisté, à une réunion du conseil municipal. A la fin de la réunion, comme je le fais systématiquement, j'ai donné la parole au public présent. Ces deux personnes sont parties, sans prononcer un mot, refusant ainsi l'opportunité d'échanger avec l'ensemble des élus. Et c'est moi qui suis accusé de refuser le dialogue ?

Je lis dans le tract des Amis de Touramont : « Evitons que Meroux-Moval ne devienne un village dortoir ». Notre village dispose d'un tissu associatif dynamique et varié, que nous soutenons tout au long de l'année. Elles font vivre notre commune grâce à leurs activités et manifestations, j'invite naturellement les Amis de Touramont à venir découvrir l'action des nombreux bénévoles investis. Contrairement à d'autres petits villages, Meroux-Moval dispose par ailleurs d'un bassin économique en déploiement sur le site de la Jonxion, de restaurants et d'artisans, une source d'emplois. Pour autant, nous tenons à notre ruralité et veillons à la bonne application de notre PLU qui permet justement de contenir l'urbanisation. Le lotissement de Touramont ne sera pas un empilement d'habitations.

Un lotissement de très grande qualité, respectant toutes les lois et règlements en vigueur, et notamment ceux concernant l'environnement et la biodiversité, tel que nous le prévoyons, serait, d'après nos opposants « symbolique d'un mode d'urbanisation d'un autre temps, plus du tout en adéquation avec les préoccupations actuelles ».

Dans ce cas, eux qui vivent dans un lotissement, ne devraient-ils pas se mettre en cohérence avec leurs principes ? Qui se plaint, dans notre village, d'habiter dans un lotissement ? Des lotissements sont actuellement en cours de réalisation dans les communes autour de nous, Bourogne, Sévenans, Vézelois... Ce qui ne serait pas bon chez nous, serait bon chez les autres ?

Dans ce tract, je suis livré à la vindicte : « communication tendancieuse, voire mensongère », « obstination indéfectible », « incapacité à me remettre en cause » ... Les Amis de Touramont ne semblent pas encore avoir compris, ou ne veulent pas comprendre, que ce projet de lotissement, dont ils ne veulent pas parce qu'il est situé en face de chez eux, est un projet d'intérêt public inscrit dans notre PLU et inscrit dans notre programme, qu'il a été voté à l'unanimité des membres du conseil municipal et que nous le réaliserons.

Soyez persuadés que je déplore cette situation. Je pense aux vendeurs et aux acheteurs qui attendent le dénouement de ce triste feuilleton. Je vous assure de toute ma détermination.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances & un très bel été.

Très cordialement,
Stéphane Guyod
Maire de Meroux-Moval

Horaires de la Mairie

- **Lundi : fermé au public**
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



URGENCES

Sapeurs-pompiers, Samu, Police-secours,
Gendarmerie

112

Médecin de garde : 3966

Centre hospitalier : 03.84.98.20.20

LA VIE AU VILLAGE

Nouveauté

Un Trait d'union « Spécial Rentrée » sera diffusé fin août où vous pourrez retrouver toutes les informations détaillées quant à la reprise de l'école, du périscolaire, des activités et des associations.

JEUNESSE

Portes ouvertes Accueil de Loisirs de Meroux-Moval

L'accueil de loisirs de Meroux-Moval ouvrira ses portes aux familles afin d'en découvrir les coulisses : activités, structure, restauration scolaire, rencontre avec les animateurs.

Le mardi 2 juillet de 16h30 à 18h30 – espace Part'Âges, place de la Mairie.

Inscriptions restauration scolaire et périscolaire pour la rentrée 2024-2025

Les dossiers d'inscriptions pour la prochaine rentrée sont disponibles en téléchargement sur le site de la commune www.meroux-moval.fr ou en mairie

Inscriptions jusqu'au 17 août 2024.

REPRISE DES ACTIVITES

Activité physique adaptée :

Dans une ambiance ludique et conviviale Sandra Carion, enseignante en activité physique adaptée, vous propose de découvrir des exercices appropriés à chacun pour améliorer votre équilibre et votre bien être, **chaque mardi de 9h à 10h à l'espace Part'Âges à compter du 10 septembre 2024**, 1ère séance découverte gratuite.

Le tarif sera défini en fonction du nombre d'inscrits. Une participation communale de 12€ pour les Mervalois(es) âgé(e)s de plus de 65 ans, viendra diminuer le coût de la prestation pour vous permettre d'accéder plus facilement à cette activité santé.



Sophrologie :

L'activité reprendra le 09 septembre avec une séance gratuite. Les séances sont collectives, se dérouleront les lundis de 18H30 à 19H30 en salle Part'Âges. Inscription au trimestre.

Renseignements et inscriptions auprès de Véronique Thévenot 06 52 22 51 23 ou verosophro90@gmail.com



Couture :

L'activité reprendra le vendredi 13 septembre de 19H à 21H dans la salle Michel Brouque.

Renseignements et inscriptions auprès de Elisabeth Sajan au 06 63 62 15 92.

Tricot Papote :

La date de reprise de cette activité vous sera transmise dans le TU du mois d'août spécial rentrée. Vous pouvez d'ores et déjà noter que Tricote Papote aura lieu les mardis de 14H à 16H30 en salle Michel Brouque.



Gymnastique adulte :

L'activité gymnastique reprends le mercredi 11 septembre de 19H à 20H en salle Part'Âges. Renseignements et inscriptions auprès de Véronique au 06 76 88 46 60 ou alainvero90@yahoo.fr

Art floral : L'atelier floral reprendra à partir du 18 septembre 1x par mois les mercredis de 19H à 21H en salle Michel Brouque. Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie Klein au 06 02 52 20 65 ou natur.art@orange.fr



Atelier d'Azadi : L'activité d'Azadi reprendra le mercredi 04 septembre en Mairie déléguée. Renseignements et inscriptions auprès de Corinne Mouhat au 06.70.45.89.27 ou corinne.mouhat@gmail.com

ACTIVITES ENFANTS

NOUVEAU

A compter du mois de septembre 2 nouvelles activités d'éveil et de bien-être vous sont proposées pour les enfants âgés de 1 à 5 ans, les mercredis matins en salle Part'Âges (place de la Mairie), encadrées par Maeva Ferber fondatrice de « un brin d'amour » :

"Éveil et Motricité" :

Pour les enfants nés en 2023 et 2022. Horaires : de 9h15 à 10h.

Durée : 45 minutes. Description : ce cours allie motricité, éveil sensoriel, gym et baby yoga. Prévoir une tenue confortable Présence d'un parent accompagnateur obligatoire.

Tarifs pour la saison 2024/2025 du 4 septembre 2024 au 25 juin 2025

(hors vacances scolaires) : 150€, avec la possibilité de régler en deux fois.

Nombre de participants limité à 10 enfants + parents accompagnateurs.

"Kids'Mouv" :

Pour les enfants nés en 2021, 2020 et 2019. Horaires : de 10h30 à 11h30.

Durée : 1 heure. Description : ce cours allie gym, motricité et yoga kids. Prévoir une tenue confortable.

Tarifs pour la saison 2024/2025 du 4 septembre 2024 au 25 juin 2025 (hors vacances scolaires) : 170€, avec la possibilité de régler en deux fois.

Nombre de participants limité à 15 enfants.

Une remise de 20% sur le tarif sera effectué pour les fratries. Renseignements et inscriptions auprès de Maeva Ferber au 06.11.69.51.49

VIGILANCE, C'EST LES VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances est un service et de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie. La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.



L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Comment s'inscrire ? Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit sur place ou en ligne. Pour l'inscription sur place, (gendarmerie de Belfort, 1 avenue Jean Moulin) vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour s'inscrire en ligne rendez-vous sur le site service-public.fr

ACTION SOCIALE

Registre des personnes vulnérables

Un registre pour aider les personnes fragiles, âgées et/ou isolées, handicapées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, pandémie...) existe sur notre commune. Ce registre nominatif et confidentiel est utilisé lors de déclenchement de tout plan d'alerte ou d'urgence sur le territoire. En cas d'alerte canicule notamment les personnes inscrites seront contactées et visitées régulièrement. L'inscription dans le registre s'opère à tout moment, elle est facultative et nécessite une démarche volontaire. Pour toute nouvelle inscription, contactez la mairie au 03 84 56 04 30 ou par mail à secretariat@meroux-moval.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mercredi 10 juillet à 20H

ETAT CIVIL

Naissance :

- Victoire GALLECIER WILLAUER née le 23 juin 2024

Toutes nos félicitations aux jeunes parents

Mariage :

- M. FORTE Thierry et Mme VENDITTI Sandrine mariés le 21 juin 2024.

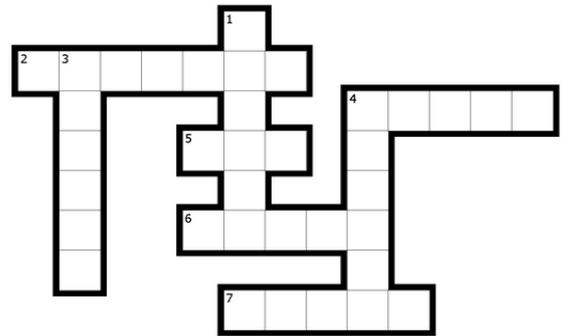
Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.



T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	M	
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A

Mots croisés

En vacances



Horizontalement

- 2. Sous l'eau.
- 4. Elle nous aide à flotter.
- 5. Bleue.
- 6. On s'y retrouve pour y bronzer.
- 7. Va et vient.

Verticalement

- 1. Il brille.
- 3. Qui s'y frotte s'y pique.
- 4. Sur l'eau.

ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE
ECLUSE
ECUME
ELEMENT
ESTRAN

ETALE
HOULE
ISTHME
JETEE
JUSANT
LAGON
LAISSE
LITTORAL
MAREE
MARNAGE

MASCARET
MEDUSE
MER
PASSE
PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

Complète les 4 grilles de sudoku.

		2	
2	1		4
		4	3
3	4		

	8	5	
8		6	
	6		7

	1		3
4		1	
	4	2	

		5	
5	7		8
		8	
6			

